

d'ajouter que j'ai presque toujours été exaucée. Il y a près d'un an, je promettais à cette Bonne sainte Anne de la remercier dans les Annales, si elle m'assistait dans les souffrances d'un pénible accouchement et si elle accordait la grâce du baptême à l'enfant qui devait naître. J'accompagnai cette promesse de ferventes prières, auxquelles s'associèrent mes parents et les bonnes Sœurs de Charité du couvent de la Providence de St-Casimir. Nous commençâmes alors une neuvaine en l'honneur de la Bonne sainte Anne, et, dès le second jour, je ressentis un soulagement sensible ; graduellement, ma santé continua à s'améliorer. Maintenant, je suis très bien, et je puis vaquer librement à tous les travaux du ménage, et cela grâce à Dieu et à la Bonne sainte Anne. Oh ! oui, Sainte Anne a écouté nos prières, et je me fais, aujourd'hui, un devoir de la remercier publiquement, la suppliant de m'accorder toujours sa protection.

10 février 1895.

SLATERSVILLE, R. I.—C'est pour remplir une promesse faite à la Bonne sainte Anne que je vous prie d'insérer dans les Annales du mois de mars le fait suivant : Par l'intercession de la bonne Mère sainte Anne la paroisse de Slatersville a été préservée d'un grand malheur en deux ou trois occasions différentes ; La paroisse de St-Jean l'Évangéliste de Slatersville, R. I., doit donc une reconnaissance éternelle à sainte Anne. Outre les malheurs temporels dont elle nous a préservé, elle a obtenu la conversion de plus d'un pécheur dans notre petite paroisse.

L. A. W. L., curé de St-Jean.

KNOWLTON.—Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour des faveurs obtenues !—E. G.

16 février 1895.